



Accident non responsable mais sans assurance

Par **Cathy34000**, le **07/01/2016** à **17:35**

Bonsoir, je me suis inscrite sur votre site mais quand vient le moment de me connecter cela m'indique que mon adresse e-mail ou mon mot de passe est incorrecte. Vu le urgence de la situation j essaye via Facebook.

Voilà la situation:

Hier soir j'ai eu un accident de voiture avec la voiture de mon conjoint, qui n'était pas encore assurée car il l'a acheté il n'y a pas longtemps et ne roulait pas avec jusqu'à présent. Sur le périphérique un poids lourd s'est rabattu sur moi sur la voie de droite mais écrasant et me faisant faire plusieurs 360 par la suite. Accident uniquement matériel heureusement. Celui-ci est 100% en tort, j'ai évidemment pris tous ces papiers en photo (conducteur étranger bulgare) permis de conduire, carte grise du camion et de la remorque, assurance et même sa pièce d'identité et sa licence.

Quelle recours puis-je avoir vu que je ne peux pas envoyer de constat à l'assurance que mon ami n'a pas?

Cordialement

Par **Cathy34000**, le **07/01/2016** à **17:36**

Ceci est un copier coller Facebook désolée

Par **youris**, le **07/01/2016** à **20:29**

bonjour,
comme vous roulez sans assurance, ce qui est une infraction au code de la route, vous devez vous-même faire les recours auprès de l'assurance du véhicule responsable.
salutations